



HAL
open science

Le profil des candidats investis par La République en Marche

Luc Rouban

► **To cite this version:**

Luc Rouban. Le profil des candidats investis par La République en Marche. [Rapport de recherche] CEVIPOF. 2017, pp.9. hal-03471789

HAL Id: hal-03471789

<https://sciencespo.hal.science/hal-03471789v1>

Submitted on 9 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #39 / vague 15

Jun 2017

LE PROFIL DES CANDIDATS INVESTIS PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ : UN RENOUVEAU LIMITÉ

La thématique centrale de la République en marche (LREM) est celle du « renouvellement de la vie politique française ». Ce projet de renouvellement en profondeur des pratiques politiques passe par le recrutement de candidats issus de la société civile pour les élections législatives de 2017. L'analyse des profils des 529 candidats officiels de LREM montre qu'un véritable rajeunissement caractérise ces candidats dont une majorité n'a pas eu de véritable activité partisane. On remarque également une certaine mixité des sensibilités politiques même si les sensibilités de gauche restent fortement dominantes. Néanmoins, le renouvellement s'arrête là. En effet, la plupart de ces candidats ont eu dans le passé un engagement de type politique assez diversifié et leurs origines socioprofessionnelles sont particulièrement étroites.

Méthodologie : Les résultats reposent sur l'analyse biographique des candidats menée sur la base des informations fournies par les fiches de la Société générale de presse, par les journaux nationaux et locaux comme par les sites internet. Cette banque de données a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL via le correspondant Informatique et libertés du CNRS, n° d'enregistrement 1163088.

Luc Rouban

Cette note a pour objet d'étudier de manière systématique le profil des candidats de la République en marche (LREM) qui se présentent aux élections législatives de 2017.

La thématique du renouvellement de la vie politique française est l'axe principal autour duquel s'est construit le mouvement En Marche ! comme la campagne menée par Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle. Ce renouvellement s'est inscrit sur l'agenda politique français à travers plusieurs questions : la moralisation de la vie publique, et notamment la séparation plus claire et plus stricte des activités publiques et des activités privées, la recherche de nouvelles pratiques plus consensuelles de prise de décision qui ne soient pas prisonnières du clivage droite-gauche et enfin l'arrivée d'un nouveau personnel politique qui ne soit pas marqué par la professionnalisation.

Le recrutement des candidats a donc fait l'objet d'une procédure particulière reposant à la fois sur les déclarations d'intention des candidats à la candidature, sur des entretiens menés avec ces derniers comme sur l'étude de leur profil personnel afin de filtrer tous ceux qui avaient un casier judiciaire ou avaient déjà été condamnés à des peines d'inéligibilité. Une commission d'investiture

nationale a finalement retenu 529 candidats sur les 19 000 qui s'étaient manifestés en fonction de leur profil personnel, devant traduire le « projet de renouveau », mais aussi de considérations politiques permettant de mettre en œuvre l'alliance passée avec le Mouvement démocrate (MoDem) comme de libérer certaines circonscriptions pour attirer les bonnes grâces des candidats Les Républicains (LR) ou socialistes qui s'y présentaient. Ces ajustements de dernière minute ont donc donné lieu à plusieurs listes successives de candidats dont on ne garde ici que la dernière version déposée le 19 mai 2017. Ils ont également suscité un certain nombre de remous dans les rangs de LREM car plusieurs candidats pressentis pour l'investiture ont été écartés alors que d'autres étaient parachutés dans des circonscriptions où ils étaient inconnus.

L'analyse des profils doit donc permettre de répondre à la question de savoir si ce renouveau a réellement eu lieu. Pour ce faire, on étudiera donc ici successivement les caractéristiques démographiques et politiques des candidats, leur degré d'engagement dans la vie politique et leur recrutement social.

I - Le renouvellement démographique et politique

La liste définitive des candidats LREM présente plusieurs caractéristiques :

- une parité réelle femmes-hommes puisqu'on y trouve 267 femmes contre 262 hommes. Cette distribution moyenne varie cependant sensiblement entre ceux qui ont déjà obtenu au moins un mandat politique et les novices en politique qui n'ont jamais été élus, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne se sont pas engagés. Ces novices, au nombre de 284, constitue un peu plus de la moitié des candidats LREM. La proportion de femmes y est de 57% alors qu'elles ne constituent que 43% des effectifs de ceux qui ont déjà été élus.

- l'âge varie de 24 à 72 ans, l'âge moyen étant de 47 ans pour tous les candidats, de 48 ans pour les hommes et de 46 ans pour les femmes. Comme pour le genre, cette distribution change selon qu'il s'agit de novices ou non. L'âge moyen des premiers est de 44 ans contre 51 ans chez les seconds.

- l'étude des affiliations ou des proximités politiques revendiquées par les candidats, lorsqu'ils exposent leur parcours, montre que 33% d'entre eux viennent de la gauche au sens large (y compris Europe-Écologie-Les Verts, EELV), dont 24,8% du Parti socialiste (PS), alors que 15% sont issus de la droite (LR, Union des démocrates et indépendants, UDI, divers droite), 12,3% du MoDem et que 39,7% n'ont pas de proximité politique particulière soit qu'ils aient été élus « sans étiquette », pour 1,7% d'entre eux, soit qu'ils se déclarent d'emblée proches de LREM pour 38%. Là encore, les origines politiques varient sensiblement selon que les candidats sont novices ou non. En effet, presque la moitié de ceux qui ont été déjà élus viennent de la gauche, ce qui n'est le cas que du cinquième des novices. De la même façon, 23% de ceux qui ont été déjà élus viennent de la droite contre 9% des novices. On perçoit ici les effets de la reconversion des anciens élus, notamment socialistes en direction de LREM. Encore ne s'agit-il ici que des candidats officiellement investis par LREM alors que ce ralliement a également poussé d'anciens socialistes à se revendiquer de la majorité présidentielle sans faire explicitement référence à LREM, pour la plus grande confusion des électeurs.

Graphique 1 : Distribution des candidats selon leur âge
 Source : Enquête Luc Rouban

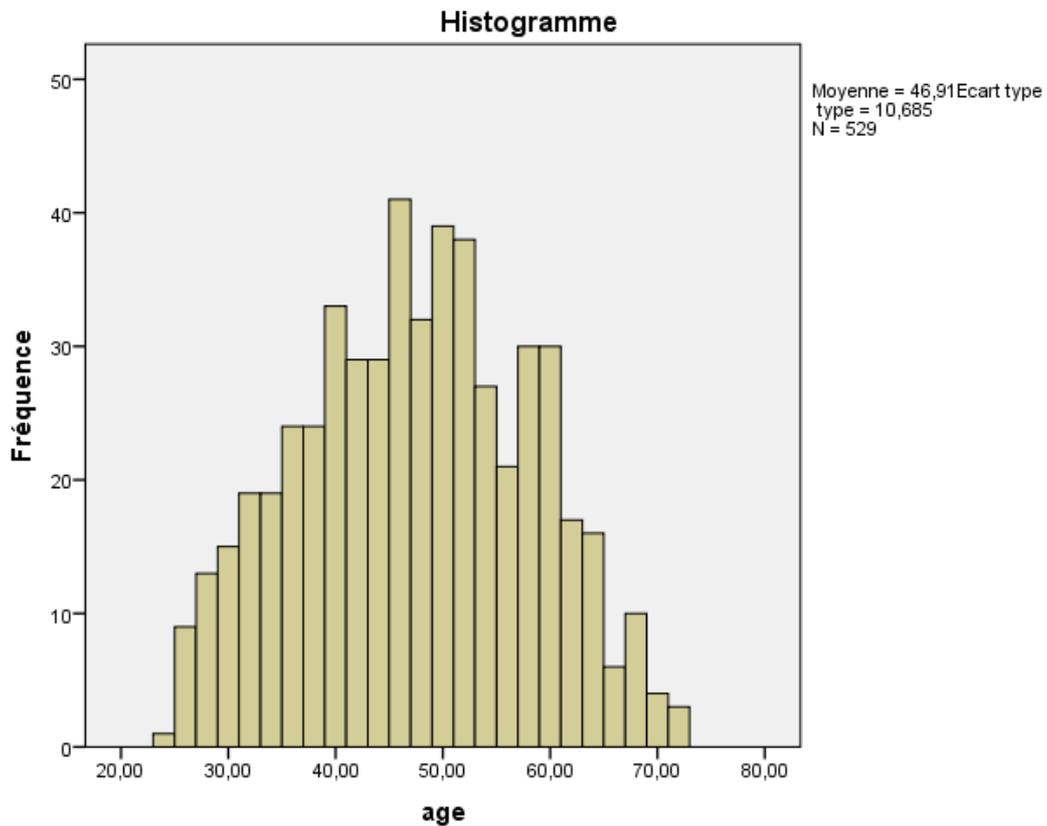


Tableau 1 : Les proximités politiques selon l'expérience des candidats (%)
 Source : Enquête Luc Rouban

	Déjà élus	Novices	Moyenne
PCF/FDG	0,4	0	0,2
MDC	0	0,4	0,2
EELV	2,9	0,7	1,7
PS	33,5	17,3	24,8
PRG	4,1	0,7	2,3
Divers gauche	6,9	1,1	3,8
Sans étiquette	3,3	0,4	1,7
LREM	6,9	64,8	38
MoDem	19,2	6,3	12,3
Divers droite	7,8	2,5	4,9
UDI	9,8	4,2	6,8
LR	5,3	1,8	3,4
Nombre	245	284	529

II - Des candidats assez fortement socialisés dans le milieu politique

La recherche d'un renouveau politique au travers d'un personnel politique vierge de tout engagement partisan préalable et directement issu de la société civile n'est cependant pas pleinement aboutie. La notion même de « société civile » est d'ailleurs assez ambiguë puisqu'elle désigne ici des candidats qui n'auraient eu aucune responsabilité électorale à gauche comme à droite pour se consacrer uniquement à leurs affaires privées et qui seraient censés représenter la « vraie société » au terme d'un raisonnement aux consonances quelque peu populistes. Elle fait alors l'impasse sur les phénomènes de socialisation politique qui ont pu déclencher l'acte de candidature à des élections législatives, décision qui n'est pas anodine et révèle une volonté d'engagement qui peut trouver ses racines dans des parcours marqués, sinon par des candidatures, du moins par des proximités professionnelles au monde politique ou par des adhésions militantes.

Une première étape consiste tout d'abord à examiner les mandats des élus qui sont candidats de LREM. Dans l'ensemble, ces derniers détiennent des mandats locaux, surtout au niveau municipal. On remarque néanmoins 25 députés, dont la quasi-totalité appartenait à la gauche puisque 21 étaient au PS, 2 au PRG, 1 EELV et 1 seulement LR (Bruno Le Maire). L'équilibre droite-gauche est en revanche atteint au sein des 32 conseillers régionaux puisque 11 appartenaient au PS, 6 étaient classés « divers gauche » et 10 étaient inscrits au MoDem. Dans la population des 76 maires qui se portent candidats, 23 avaient été élus sur des listes PS, 7 sur des listes « divers gauche », 6 sur des listes PRG mais 13 sur des listes « divers droite », et 11 sur des listes MoDem. Au total, 47% appartiennent à la gauche (mais sans aucun représentant ni du Front de gauche ni de EELV), 29% à la droite, 14,5% au MoDem et 9% environ sans étiquette ou se réclamant de LREM. Ces données confirment bien le fait que l'attraction de LREM est plus forte du côté des élus de la gauche socialiste que des élus de droite et traduit l'incapacité corrélative du PS à garder sa cohésion.

Tableau 2 : Les mandats exercés par les candidats
Source : Enquête Luc Rouban

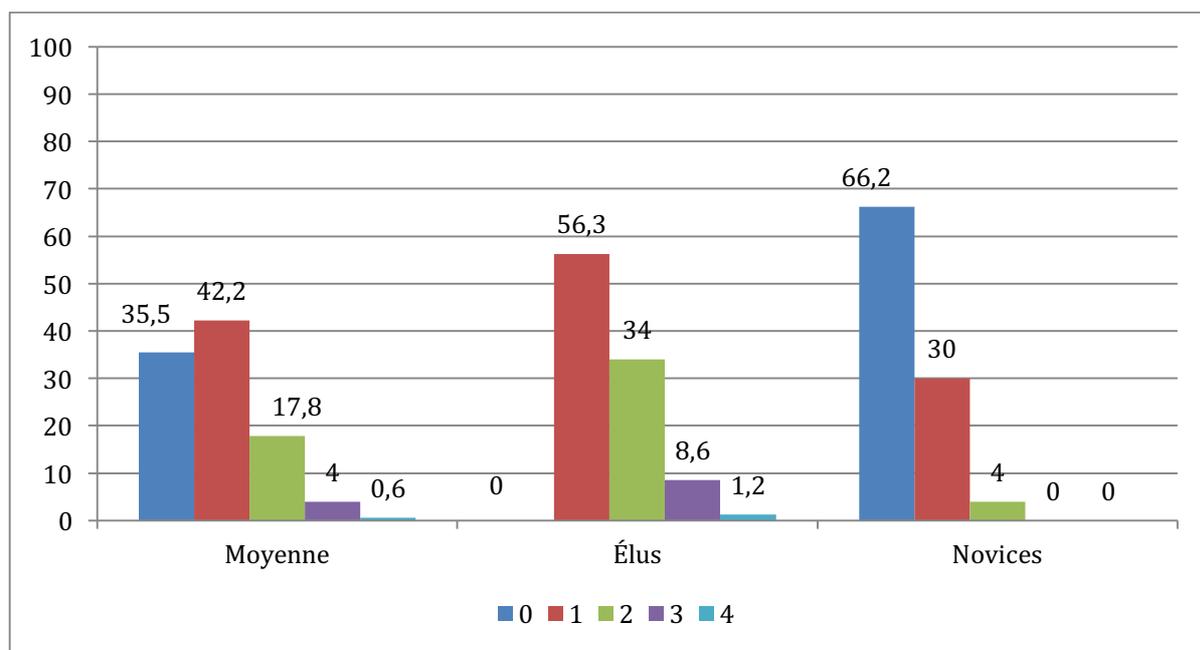
	Nombre	%
Conseiller municipal seulement	55	10,4
Maire-adjoint seulement	32	6
Maire seulement	53	10
Conseiller départemental seulement	14	2,6
Conseiller régional seulement	16	3
Député seulement	7	1,3
Conseiller municipal + conseiller départemental	5	0,9
Conseiller municipal + conseiller régional	3	0,6
Député + conseiller municipal	4	0,8
Maire-adjoint + conseiller départemental	1	0,2
Maire-adjoint + conseiller régional	2	0,4
Maire + conseiller départemental	10	1,9
Maire + conseiller régional	6	1,1
Député + maire	7	1,3
Député + conseiller départemental	2	0,4
Député + conseiller régional	5	0,9
Total	222	41,8

On ne peut cependant pas se contenter d'une lecture purement institutionnelle pour apprécier l'acculturation politique des candidats LREM. Il faut également prendre en considération soit les mandats passés, soit le fait d'avoir participé aux entourages d'élus locaux ou de personnalités politiques nationales, notamment dans des cabinets ministériels, soit encore d'avoir été candidat à des élections locales ou européennes. On remarque ainsi plusieurs cas de candidats qui se

présentent comme les produits de la société civile au titre de leurs fonctions de chefs d'entreprise alors qu'ils ont été auparavant assistants parlementaires. De la même façon, mais de manière plus subtile, la politisation peut s'effectuer dans la constitution et la capitalisation de ressources locales qui dépassent le seul horizon professionnel pour offrir aux candidats une assise sociale assez large, par les contacts pris avec les institutions officielles, et une bonne visibilité dans la circonscription. On remarque ainsi qu'un certain nombre de gérants ou de directeurs d'entreprises privées sont également membre des organismes consulaires tels que les chambres de commerce ou d'industrie, que des médecins sont les responsables du Samu départemental, que des agriculteurs sont des dirigeants d'associations professionnelles et que les cadres territoriaux, du fait de leurs fonctions, par exemple, de directeurs des services municipaux, sont en contact étroit avec les autorités politiques. Ce sont d'ailleurs des éléments de carrière que les candidats valorisent pour réfuter les critiques qui leur sont faites d'être des « amateurs ».

On peut ainsi créer un indice de politisation prenant en compte ces variables afin d'apprécier en quoi les candidats LREM sont vraiment issus d'une société civile totalement coupée du monde politique. Il va de soi que cette mesure est partielle, repose sur des biographies dont certaines sont assez opaques, que les investissements personnels dans les associations sont difficiles à repérer et donc à évaluer. Cette recherche restitue par conséquent des résultats *a minima* qui sous-estiment la réalité de la politisation. On prend en compte ici le fait d'avoir détenu au moins une fois un mandat électif, d'avoir été candidat à une élection, même sans être encarté, ou d'avoir participé à des appareils politiques comme conseiller, d'avoir été membre de cabinets ministériels, d'avoir été nommé au Conseil économique, social et environnemental ou d'avoir des responsabilités dans des établissements publics locaux. On dispose donc d'un indice allant théoriquement de 0 à 5. L'analyse des profils montre que cet indice va en fait de 0 à 4 mais que 188 candidats, soit 35,5% du total seulement, se situent à 0 et ne présentent donc aucune trace visible de la politisation telle qu'on l'a définie. On peut également observer qu'un tiers des novices qui n'ont jamais encore été élus ont néanmoins eu dans leur parcours l'occasion d'une socialisation politique, même si celle-ci est évidemment d'une moindre ampleur que celle des élus.

Graphique 2 : Le niveau de politisation par groupe de candidats (%)
Source : Enquête Luc Rouban



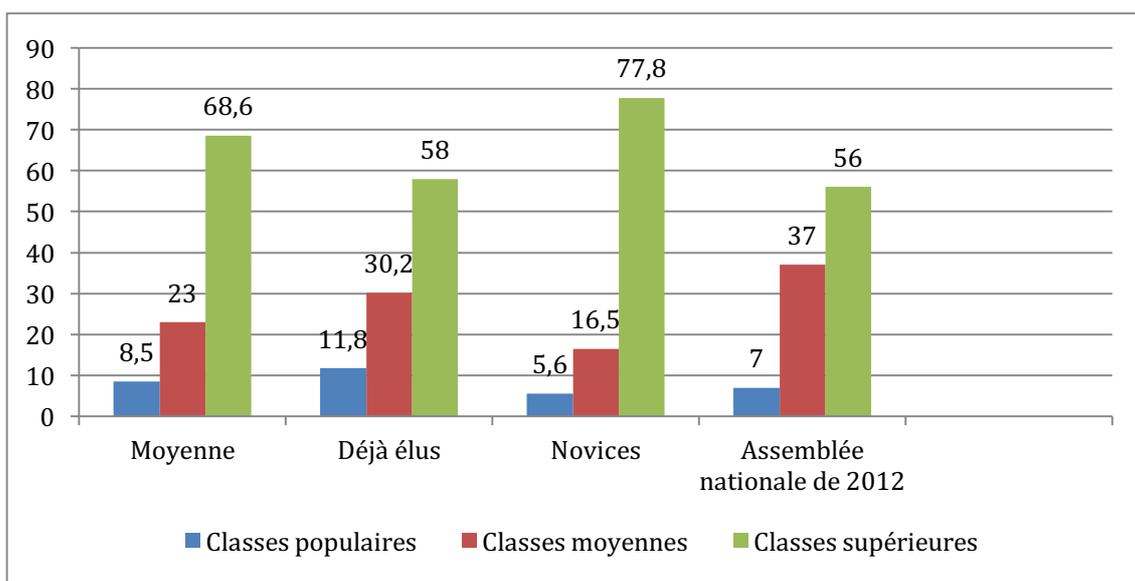
III - Un recrutement social étroit

Le renouvellement du personnel politique ne passe pas seulement par le recrutement de candidats qui n'ont pas d'expérience électorale. Il implique également une ouverture et une diversification de leur recrutement social afin que les élus ne puissent plus être considérés comme les représentants d'une oligarchie qui s'auto-reproduit.

Sur ce terrain, le renouvellement n'a pas eu lieu, bien au contraire. On enregistre une très forte présence de chefs d'entreprises, surtout de PME ou de TPE, notamment dans le domaine de la gestion des ressources humaines et de la communication, qui constituent plus de 17% des candidats. Le monde des entreprises et des affaires est très bien représenté car il faut ajouter à ces patrons les cadres supérieurs ou dirigeants d'entreprises, qui constituent 20% des candidats et les membres des professions libérales qui en offrent 12%. Si l'on réunit l'ensemble des professions en trois grands groupes sociaux, on s'aperçoit que les candidats des classes populaires constituent 8,5% du total alors que les représentants des classes moyennes en constituent 23% et ceux des classes supérieures 68,6%¹.

Cette situation moyenne est encore plus marquée chez les novices, qui n'ont jamais été élus, ce que confirme la lecture des biographies montrant un engouement certain pour la carrière politique au sein d'une population de jeunes diplômés travaillant dans le secteur privé comme salariés ou comme indépendants.

Graphique 3 : La répartition des catégories socioprofessionnelles des candidats LREM (%)
Source : Enquête Luc Rouban



¹ Le codage a été réalisé comme suit. Les catégories populaires comprennent les ouvriers, les employés du privé comme du public, les artisans-commerçants. Les catégories moyennes recouvrent les femmes au foyer, les étudiants, les professeurs des écoles, les enseignants du second degré, les maîtres de conférence, les officiers, les journalistes, les professions intermédiaires du privé comme du public et les agriculteurs. Les catégories supérieures sont composées des cadres du privé, des industriels et gros commerçants, des patrons de TPE, des professions libérales, des cadres des trois fonctions publiques et des permanents politiques, des universitaires de rang A, des intellectuels et artistes.

Le contraste social entre les novices et ceux qui détiennent déjà un mandat électif autorise une autre lecture du renouvellement du personnel politique. En effet, ce contraste met en évidence la fonction promotionnelle de l'activité politique, autorisant des membres des classes populaires et moyennes à bénéficier d'une mobilité sociale que leur profession d'origine ne leur aurait sans doute pas permise. À l'inverse, le projet d'amener à la politique des candidats n'ayant pas ou peu d'expérience politique, s'il conduit à limiter les effets de la professionnalisation, peut également renforcer la proportion des candidats ayant le plus de ressources sociales et les plus à même de s'engager dans une campagne électorale et une carrière politique ultérieure.

Tableau 3 : Les professions détaillées des candidats LREM (%)
Source : Enquête Luc Rouban

	Moyenne	Déjà élus	Novices
Étudiant	0,2	0	0,4
Ouvrier	0,2	0,4	0
Artisan-commerçant	4,2	4,9	3,5
Agriculteurs	2,3	2,9	1,8
Employé	0,9	1,6	0,4
Prof. intermédiaires du privé	1,3	1,2	1,4
Cadres du privé	20,6	12,7	27,5
Industriels	10,2	9	11,3
Patrons de TPE	7,4	4,5	9,9
Médecins	4	5,7	2,5
Avocats	4,7	3,7	5,6
Autres professions libérales	3,2	4,1	2,5
Intellectuels, artistes	0,2	0,4	0
Journalistes	0,6	0,8	0,4
Employés fonction publique	1,3	1,6	1,1
Prof. intermédiaires du public	2,6	3,3	2,1
Professeurs des écoles	1,9	3,3	0,7
Enseignants second degré	6,2	9	3,9
Maîtres de conférence	3	3,3	2,8
Professeurs du supérieur	1,7	2,4	1,1
Cadres fonction publique territoriale	6,2	9,8	3,2
Cadres autres fonctions publiques	5,9	3,3	8,1
Membres des grands corps	0,9	1,2	0,7
Magistrats	0,4	0,4	0,4
Officiers	0,4	0	0,7
Cadres services publics industriels	1,7	2	1,4
Permanents politiques	7,8	8,6	7

À cette absence de diversification sociale s'adjoint cependant un rééquilibrage entre secteur public et secteur privé. Alors que l'une des critiques les plus fréquentes consiste à dénoncer le fait que les fonctionnaires constituent le principal groupe professionnel au sein de l'Assemblée nationale, il semble que le recrutement des candidats LREM ait considérablement renforcé la part des professionnels du secteur privé qui constituent en moyenne 60% de l'ensemble des candidats alors que ceux qui viennent du secteur public en représentent 40% et 33% seulement des novices. Une comparaison d'ensemble avec les députés élus en 2012 montre que ceux-ci provenaient du secteur public à hauteur de 55%. Les résultats de l'élection permettront de savoir si de nouveaux filtres sociaux auront opéré pour modifier ces proportions.

Tableau 4 : Les candidats LREM par niveau et secteur professionnel (%)
Source : Enquête Luc Rouban

	Moyenne	Déjà élus	Novices	Assemblée de 2012
Cat. modestes du privé	5,3	7	4	2,8
Cat. modestes du public	3,2	5	1,8	3,5
Cat. moyennes du privé	4,2	5	3,5	6,6
Cat. moyennes du public	26,5	31	22,5	46
Cat. salariées supérieures du privé	38,4	26,5	48,6	22,5
Professions libérales	12	13,5	10,6	12,7
Cat. supérieures du public	10,4	12,2	8,8	6

La distribution des diplômes ne fait que refléter cette situation professionnelle. On ne trouve chez l'ensemble des candidats que huit anciens élèves de l'ENA, deux anciens de l'École normale supérieure et deux Polytechniciens. En revanche, on trouve 20 anciens de diverses écoles d'ingénieurs et 18 diplômés des grandes écoles de commerce. La part prise par les études commerciales au sens large, en y incluant les formations marketing ou communication d'entreprise, est importante puisque 54 candidats soit un peu plus de 10% ont suivi des études spécialisées dans la gestion d'entreprise. On remarque également 26 anciens de Sciences Po Paris et 14 anciens d'un Institut d'études politiques régional dont une majorité s'est dirigée vers le secteur privé.

Au total, 18,5% des candidats LREM ont une formation juridique, mais 11% seulement chez ceux qui sont déjà élus contre 25% chez les novices. Les formations en économie et gestion concernent 18,7% de tous les candidats mais 15% des élus et 21,8% des novices. Les formations scientifiques, en y incluant les études d'ingénierie ou la médecine, caractérisent 18,5% des candidats sans que cette moyenne ne change beaucoup chez les seuls élus (19%) ou chez les novices (18%).

Conclusion

L'analyse prosopographique des candidats LREM montre que leur recrutement s'est conformé en grande partie à la sociologie de l'électorat d'Emmanuel Macron, caractérisé par son appartenance majoritaire à une bourgeoisie moderniste, diplômée, libérale sur le plan culturel comme sur le plan économique. Au-delà des ajustements rendus nécessaires par l'alliance forgée avec le MoDem, le recrutement de candidats de la société civile, qui ne sont en réalité qu'une minorité à n'avoir eu aucune expérience avec le monde politique, pose la question de savoir s'il ne constitue pas l'amorce d'un changement plus profond et plus général du personnel politique. La recherche de nouveaux profils a cependant renforcé une fermeture sociale que les partis politiques traditionnels avaient pu compenser par l'organisation de carrières au sein de leurs appareils qui permettaient à des candidats d'origine modeste de progresser sur le plan social. C'est donc cette fonction de mobilité sociale ascendante par la politique qui pourrait être remise en cause par la généralisation d'un recrutement direct ne profitant qu'à des personnes déjà suffisamment dotées en ressources sociales pour tenter l'aventure électorale. Enfin, le fait de puiser largement les candidats dans le milieu de l'entreprise privée ou des professions libérales, s'il permet de rapprocher la pratique politique du savoir-faire économique, est également porteur de risques importants de conflits d'intérêts à moyen ou long terme et ne peut qu'exiger un renforcement drastique des contrôles qui vont devoir peser sur le personnel politique.

Bibliographie et références documentaires

ROUBAN (Luc), « Le renouvellement du personnel politique », *Cahiers français*, n° 397, « La Cinquième République et ses évolutions, Paris, La Documentation française », 2017, p. 32-38.

ROUBAN (Luc), *Les députés de 2012 : quelle diversité ?*, Note du Cevipof, n° 8, juillet 2012, <http://www.cevipof.com/fr/les-publications/notes-de-recherche/bdd/publication/980>.

ROUBAN (Luc), *Les députés*, Cahier du Cevipof, n° 55, 2011, <http://www.cevipof.com/fr/les-publications/les-cahiers-du-cevipof/bdd/publication/829>.

L'auteur

Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS
luc.rouban@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

Pour citer ce document :

ROUBAN (Luc), « Le profil des candidats investis par la République en marche : un renouveau limité », *Note ENEF 39, Sciences Po CEVIPOF*, juin 2017, 9 p.
URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>

© CEVIPOF, 2017 Luc Rouban

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

> Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?

> Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?

> Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?

> Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?



Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.

www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com
